

Entrevue MEN-ADEAF, mardi 27 février 2017, 16h30-17h30

Suite à la demande d'audience en date du 5 décembre 2017, Thérèse Clerc et Katrin Goldmann, présidente et vice-présidente de l'ADEAF, ont été reçues mardi 27 février 2018 par Raphaël Muller, directeur adjoint du cabinet du Ministre de l'Éducation nationale.

Ont participé à l'entretien : Ghislaine Desbuissons, cheffe de la Mission de l'accompagnement et de la formation (DGESCO) et Florentine Petit, cheffe du Département Europe, Russie, Caucase et Asie Centrale (DREIC).

L'entretien avait été sollicité pour présenter les résultats de l'enquête menée à la rentrée 2017 par l'ADEAF auprès des professeurs d'allemand et aborder plus largement les questions concernant la situation de l'allemand : mesures envisagées pour la rentrée 2018, crise du recrutement d'enseignants, particulièrement aiguë en allemand, ainsi que la place des langues vivantes dans le nouveau baccalauréat.

Nous avons exposé les conclusions de notre enquête¹ basée sur 629 réponses dont 464 collègues.

L'amélioration que pouvaient laisser espérer les mesures assouplissant la réforme du collège n'est qu'à peine esquissée à la rentrée 2017 :

- 3 % des 6^e bilangues rétablies (sur les 25% supprimées en 2016)
- horaires d'allemand en diminution en 6^e bilangue (au détriment de la parité horaire)
- disparition de fait du parcours bilangue à partir de la 5^e, l'allemand devenant LV2
- (quasiment) pas de mise en place d'enseignements optionnels de langue et culture européenne (ex sections européennes)
- situation des enseignants d'allemand vécue encore très majoritairement comme négative

Pour l'allemand, allier le quantitatif (nombre d'élèves germanistes) et le qualitatif (heures d'apprentissage), cela passe par le parcours bilangue à parité horaire avec des moyens spécifiques attribués aux collèges pour leur mise en place de la 6^e à la 3^e. La stabilisation des parcours et leur pérennisation contribuera également à améliorer la situation des enseignants d'allemand qui sont nombreux à vivre une situation incertaine, instable et précaire.

Nos interlocuteurs ont considéré avec attention ces différents points qui ont été analysés et commentés.

Sujets évoqués lors de l'entretien

Les chiffres des bilangues

Les mesures prises sont plus qu'un assouplissement. L'obligation de la continuité avec le primaire a été supprimée. Des directives claires ont été données aux recteurs pour la réouverture des bilangues à la rentrée 2017.

Ainsi, sur la totalité des collèges (données de la DEPP), l'augmentation des bilangues est de 18%, le nombre d'élèves de 6^e bilangue passant de 76541 élèves à la rentrée 2016 à 80167 élèves en 2017. Ce n'est pas encore suffisant mais l'objectif est bien de retrouver la situation de la rentrée 2015.

¹ <http://adeaf.net/Enquete-ADEAF-sur-la-situation-de-l-allemand-un-an-apres-la-reforme>

Les chiffres collectés par l'ADEAF dans quelques académies montrent qu'il y a de fortes disparités (ex : baisse à Créteil, augmentation à Amiens).

Un tableau complété pour toutes les académies serait utile au MEN (et à l'ADEAF qui souhaite avoir ces chiffres).

Pour faire évoluer plus nettement la situation des bilangues, il faut un financement avec des moyens dédiés selon T. Clerc.

Pour R. Muller, si les collègues ont pu dans un certain nombre de cas recréer des bilangues avec des DGH déjà votées, c'est la preuve que cela marche. Les moyens dédiés sont contradictoires avec l'autonomie des établissements qui s'exerce dans le respect des priorités nationales qui sont notamment les classes bilangues, les langues anciennes, la chorale ...

K. Goldmann fait remarquer que le professeur d'allemand est seul dans son établissement et souvent pas en poste complet sur celui-ci, ce qui engendre sur le terrain une difficulté pour prendre sur la marge. Il a donc du mal à se faire entendre et à obtenir le soutien des collègues.

Pour T. Clerc, il y a certes des directives nationales mais la réalité du fonctionnement des collègues conditionne les arbitrages du chef d'établissement. L'autonomie a des limites. Sans la remettre en cause, on pourrait aussi s'appuyer sur le traité de l'Élysée pour justifier des moyens dédiés.

Les horaires et les parcours bilangues

Alors que la parité horaire est de moins en moins appliquée, qu'il n'y a pas de mise en place de LCE (Langue et culture européenne) et que l'horaire des bilangues est le plus souvent l'horaire de la LV2, soit 2,5h/semaine, l'ADEAF a rappelé l'enjeu d'un parcours bilingue à parité horaire pour les élèves et pour les établissements : ouverture sociale et choix de l'allemand par un public plus large, plus de temps pour l'apprentissage de l'allemand et donc un meilleur niveau en sortie de collège, un plus grand vivier de germanistes de qualité.

R. Muller fait un parallèle avec les données sur le latin. Avec les mesures de la réforme du collège concernant le latin, les élèves les plus fragiles n'y avaient plus accès.

Il n'a pas de réponse immédiate pour promouvoir le parcours bilingue et compte sur la capacité du MEN à faire entendre les priorités. Ce parcours est possible et souhaitable.

Pour T. Clerc, il est important d'être incitatif, de faire savoir aux principaux de collèges qu'un parcours bilingue complet est souhaitable et possible. Cela permettra d'arriver à une stabilisation des heures et des sections.

Quant à l'apprentissage de la LV2 en 5^e avec un horaire de 2,5h/semaine, il serait intéressant de mesurer son effectivité. K. Goldmann signale que des collègues pourraient être tentés de faire une expérience de la répartition des 7h30 de LV2 sur 2 ans au lieu de 3 car le ressenti partagé des collègues est que 2h30 hebdomadaires ne suffisent pas, d'autant plus que dans la réalité cela se limite à 2h/semaine une semaine sur 2.

Enseignants

Si l'enquête fait apparaître une baisse significative de l'insatisfaction des enseignants d'allemand (-10%), son niveau reste encore très élevé (60%). L'instabilité chronique des situations concourt pour une large part à ce ressenti négatif d'où l'importance d'une stabilisation des parcours et des horaires élèves et donc du service des enseignants.

K. Goldmann souligne l'importance d'avoir au moins un demi-service de 9h.

R. Muller s'intéresse au nombre d'établissement d'exercice des enseignants, à la proportion des enseignants qui complètent en primaire ainsi qu'au ressenti des enseignants concernés. L'enquête donne des informations sur les intervenants en primaire.

T. Clerc indique que les professeurs volontaires se sentent investis d'un esprit missionnaire et veulent faire vivre l'allemand dans leur collège. D'un point de vue pratique, cela peut permettre de compléter dans un endroit plus proche. La rémunération en heures supplémentaires est très largement majoritaire mais la prise en compte dans les services a augmenté.

K. Goldman indique les compléments de services dans le primaire sont pris sur la DGH et donc financés par le collège, sur sa marge. Ces enseignements hors collège ne devraient pas être financés sur les moyens du collège. G. Desbuissons signale que l'inclusion dans les services risque en fait de fragiliser la situation des enseignants de collège concernés.

Promouvoir le choix de l'allemand

T. Clerc rappelle que sur une classe d'âge d'élèves de 4^e, 75% des élèves apprennent l'espagnol, 18% l'allemand, 5% l'italien.

Parmi les moyens pour promouvoir le choix de l'allemand, T. Clerc propose que soient systématiquement collectées les demandes des parents pour l'allemand (sous réserve de nombre suffisant pour création) pour avoir un état des lieux précis et transparent des demandes potentielles et que des créations de groupes d'allemand puissent être envisagées.

K. Goldman précise que, par défaut, c'est l'anglais qui est prévu pour l'entrée en 6^e et que les parents doivent avoir une démarche volontariste pour choisir l'allemand alors que la loi permet de choisir librement la langue étudiée à partir de la 6^e.

R. Muller pointe la difficulté des distorsions entre le déclaratif d'intention et la décision finale.

Pour T. Clerc, cette difficulté existe mais un recensement systématique des souhaits d'apprentissage de l'allemand permettrait de ne pas passer à côté d'élèves germanistes potentiels. Par ailleurs, nous avons des exemples d'informations erronées données dans des collèges (par ex sur l'obligation de poursuivre en 6^e une langue apprise en primaire).

Les programmes

R. Muller souhaite avoir le regard de l'ADEAF sur les programmes.

T. Clerc indique qu'il n'y a actuellement de remontées critiques sur les programmes. Au collège, le programme LV2 de 2 années a été réparti sur 3 ans, ce qui est plus facile pour les LVE (du fait de la progression spiralaire) que pour d'autres matières.

Questions posées en fin d'entretien

ADEAF en italique, réponses de R. Muller pour le *MEN en bleu*.

Bac 2021 et nouveau cycle terminal

Le nouveau cycle terminal comportera 2 langues vivantes dans le tronc commun avec un statut quo sur les horaires (l'ADEAF demande 3h minimum).

- *La discipline de spécialité « Langues et littératures étrangères » concerne-t-elle 1 ou 2 langues ? L'horaire pourra-t-il être partagé entre l'anglais et une autre langue ?*
- *Il y a de gros volumes horaires, un certain nombre de choses proposés, cela va se jouer dans la définition précise, c'est à voir avec le conseil supérieur des programmes ... Il y a des cadres ... Je prends en compte votre remarque.*
- *Qu'en est-il de la section européenne ? Elle est mentionnée dans le paragraphe sur les LV mais absente de l'infographie de présentation du MEN. Elle concerne actuellement surtout l'anglais.*
- *La présentation a la volonté d'être lisible. Il sera confirmé si cela va être en enseignement facultatif ou non.*
- *Même question sur la DNL.*
- *Il y a des DNL aussi en dehors de la section euro ; Il faut tenir compte des compétences dans les établissements. Il y a aussi des certifiés « dormants » qui pourraient enseigner.*
- *A propos de l'évaluation de l'oral : y aura-t-il une banque de données CO (compréhension de l'oral) ? Un échange d'examineurs CO et EO (expression orale) ?*
- *Cela est en train de se préciser, de se préparer. C'est une question de logistique, sachant que le but est de simplifier et non le contraire.*
- *Quelle est la part de l'oral dans l'évaluation avec 3 épreuves ponctuelles pour le contrôle continu de l'écrit et seulement une épreuve de CO et d'EO ?*
- ***Envoyez-nous vos propositions, nous sommes preneurs.***

Communication des chiffres de l'allemand

- *Pourquoi est-ce si difficile d'accéder aux chiffres de l'allemand ? A qui s'adresser pour les avoir ?*
- *La DEPP a le souci de la qualité et de la fiabilité. Les temps de traitement sont assez longs. On va voir avec eux.*

Recrutement des enseignants

- *Lors de notre entretien de juin dernier, vous aviez évoqué le traitement des difficultés de recrutement des enseignants*
- *On avance, mais c'est un gros chantier, pas complètement mûr.*

Conclusion

La discussion a permis d'exposer nos préoccupations auprès d'interlocuteurs à l'écoute, visiblement désireux de promouvoir l'allemand et qui misent sur l'information, l'incitation et la confiance. L'ADEAF salue l'orientation positive pour l'allemand mais reste persuadée qu'il faudrait plus de cadrage national et des moyens dédiés pour que les incitations se concrétisent efficacement sur le terrain.